



Dénonciation de procès verbal de saisie attribution

Par **fredd30**, le **20/06/2014** à **10:29**

Bonjour,

Nous devons, mon frère et moi, à la Sécurité Sociale une somme d'argent. Nous avons un arrangement avec un huissier de justice pour donner un montant chaque mois. Depuis l'arrangement intervenu au mois de septembre 2013, j'ai respecté mon engagement jusqu'à ce jour mais mon frère ne l'a pas respecté.

Le 19 juin au matin, un huissier se présente chez moi pour me donner une dénonciation de procès verbal de saisie attribution et, bien sûr, l'huissier m'a expliqué que ces procédures ont été faites parce que je ne respectais pas mes engagements. Je lui ai expliqué qu'il se trompait de personne, il n'a rien voulu savoir, il m'a prit la somme de 1.300 €. J'ai appelé l'huissier avec qui j'ai un engagement, il m'a confirmé que je suis à jour des paiements, j'en ai la preuve avec tous les reçus que j'ai. Il me dit au téléphone qu'il me rappellera dans l'après-midi, il n'en est rien, donc je me suis rendue à son bureaux mais impossible de le voir, les secrétaires m'ont donné un rendez-vous pour lundi 23 juin.

Pensez-vous que je vais récupérer mon argent sachant que je suis dans le précaire, sans travail, et qu'il y a des factures à payer ? Comment dois-je m'y prendre ? y a-t'il un moyen ?

Merci pour votre aide.

Par **fredd30**, le **21/06/2014** à **12:42**

bonjour

pour quoi personne ne me répond? la pages a était visiter plus de 70 fois,
mon problème et ci grave? il ni a vraiment aucun recoure ?

Par **alterego**, le **21/06/2014** à **14:30**

Bonjour,

Vous avez écrit "***nous devons, mon frère et moi, à la Sécurité Sociale une somme...***".

Renseignez-nous mieux sur l'origine de la créance de la Sécurité Sociale. Le dette que votre frère et vous devez à l'organisme social laisse penser à une dette commune, une dette solidaire.

Enfin, pour information, l'échéancier pris avec l'huissier n'engage pas le créancier, particulièrement quand l'un des débiteurs solidaires ou les deux se montrent défailants. Depuis une date X, les engagements ne sont plus tenus.

Cordialement

Par **fredd30**, le **24/06/2014** à **09:32**

Bonjour,

merci alterego mai je vais arrêtez ma recherche l huissier après quelle que jours devrai me rembourser,
je ni croyez plus et pour temps en discutent avec luit et comme je suis de bonne fois et que j'ai toujours respecter mon engagement il me rembourse.

Par **alterego**, le **24/06/2014** à **09:51**

Bonjour,

C'est une bonne nouvelle. Bonne journée